

AC/MR/ic
D(2024)33011

CONFIDENTIEL

M. Bernd Lange
Président de la Conférence des présidents des
commissions
Bruxelles

Monsieur le Président,

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI), la commission des affaires économiques et monétaires (ECON) et la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE), conformément à l'article 129 du règlement intérieur du Parlement européen, ont procédé à une audition publique de confirmation le 12 novembre 2024 avec M^{me} Teresa Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée, qui, sous réserve de l'issue positive de la procédure de nomination, sera chargée d'une transition propre, juste et compétitive.

Le 16 octobre 2024, nos commissions, conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 3 de son annexe VII, ont reçu la lettre du président de la commission des affaires juridiques concernant l'examen de la déclaration d'intérêts de M^{me} Ribera Rodríguez.

Le Parlement a adressé une liste de questions écrites à la vice-présidente exécutive désignée en amont de l'audition de confirmation. Nos commissions ont pris acte que M^{me} Ribera Rodríguez a répondu auxdites questions et qu'elle a traité des priorités indiquées de manière satisfaisante.

Le déroulement de l'audition de confirmation est décrit dans le compte rendu in extenso de la procédure.

Sur la base des réactions des députés présents à l'audition de confirmation ainsi que des observations formulées par les coordinateurs de nos commissions, qui se sont réunis à huis clos sous notre présidence à l'issue de l'audition de confirmation, nous donnons par la présente l'évaluation suivante.

La vice-présidente exécutive désignée Teresa Ribera Rodríguez a démontré de façon satisfaisante ses qualifications personnelles, son engagement européen, sa capacité à communiquer et ses compétences concernant les domaines d'action liés à une transition propre, juste et compétitive.

M^{me} Ribera Rodríguez a aussi souligné sa volonté constante de collaborer étroitement avec le Parlement européen.

Au cours de l'audition de confirmation, M^{me} Ribera Rodríguez a pris des engagements concrets quant à ses futures actions, qui figurent dans le compte rendu in extenso.

Les avis des commissions invitées à participer à l'audition de confirmation figurent à l'annexe I.

Il ressort globalement de cette audition de confirmation que la commissaire désignée a laissé une impression convaincante quant à son aptitude à être membre du collège des commissaires, d'une part, et à s'acquitter des fonctions spécifiques qui lui ont été confiées, d'autre part.

Conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 5 de son annexe VII, les coordinateurs des commissions ENVI, ECON et ITRE représentant une vaste majorité d'au moins deux tiers des membres de la commission appartenant à un groupe politique ont approuvé l'appréciation que M^{me} Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée, possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées.

Au cours de la réunion d'évaluation, les coordinateurs des groupes Pfl et ESN ont demandé d'intégrer des opinions minoritaires, qui figurent à l'annexe II.

Certains groupes politiques ont exprimé le souhait de joindre des déclarations en annexe (annexe III).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Antonio Decaro
Président de la
commission ENVI

Aurore Lalucq
Présidente de la
commission ECON

Borys Budka
Président de la
commission ITRE

Copie à: Anna Cavazzini, présidente de la commission IMCO
Li Andersson, présidente de la commission EMPL
Elissavet Vozemberg-Vironidi, présidente de la commission TRAN
Adrian-Dragoş Benea, président de la commission REGI
Veronika Vrecionová, présidente de la commission AGRI

Annexe I: Avis des commissions invitées

Annexe II: Opinions minoritaires

Annexe III: Déclarations

Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs
La présidente

JC/ZR/l's
D(2024)32990

CONFIDENTIEL

Destinataires:

M. Antonio Decaro, président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI)

M^{me} Aurore Lalucq, présidente de la commission des affaires économiques et monétaires (ECON)

M. Boris BUDKA, président de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE)

Avis de la commission IMCO en tant que commission invitée à l'audition de confirmation de M^{me} Teresa Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) a été invitée à l'audition de confirmation de M^{me} Teresa Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée, devant les commissions ENVI, ECON et ITRE, qui a eu lieu le 12 novembre 2024.

La commission IMCO considère que la vice-présidente exécutive désignée possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine d'une transition propre, juste et compétitive, en particulier de la législation sur les marchés numériques et du règlement sur les subventions étrangères, qui relèvent dans une large mesure de la compétence de la commission IMCO.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs de la commission IMCO représentant une vaste majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Anna Cavazzini
Présidente de la commission IMCO

Copie à: Unité de la coordination des commissions et de la programmation législative

D(2024) 32688
HC/ABR/an

CONFIDENTIEL

Antonio DECARO
Président de la commission de
l'environnement, de la santé publique et
de la sécurité alimentaire
SPINELLI 15G306

Aurore LALUCQ
Présidente de la commission des affaires
économiques et monétaires
SPINELLI 11G302

Borys BUDKA
Président de la commission de
l'industrie, de la recherche et de
l'énergie
SPINELLI 12E130

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commission de l'emploi et des affaires sociales, invitée à l'audition de confirmation de Teresa RIBERA RODRÍGUEZ, commissaire désignée chargée d'une transition propre, juste et compétitive, qui a eu lieu le 7 novembre 2024, estime que la commissaire désignée possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales, en particulier sur le plan de la lutte contre la précarité énergétique dans toute l'Europe dans le contexte de la crise du logement, sur le plan de la transition juste et sociale (notamment au moyen du Fonds social pour le climat et du Fonds pour une transition juste) et dans le cadre du plan européen pour des logements abordables.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous remercie par avance de bien vouloir tenir compte de cet avis.

Li ANDERSSON

Copie à: Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions

TRAN/D/2024/32089

CONFIDENTIEL

M. Antonio Decaro

Président

Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

SPINELLI 15G306

M^{me} Aurore Lalucq

Présidente

Commission des affaires économiques et monétaires

SPINELLI 11G302

M. Borys Budka

Président

Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie

SPINELLI 12E130

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commission des transports et du tourisme, invitée à l'audition de confirmation de Teresa Ribera Rodríguez, commissaire désignée, qui s'est déroulée le 12 novembre 2024, estime que la commissaire désignée possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le cadre de son portefeuille d'une transition propre, juste et compétitive dans le domaine des transports.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une large majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Elissavet Vozemberg-Vrionidi

Copie à:

Secrétariat de la coordination législative

Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions

Sabina Magnano, directrice de la direction des politiques structurelles et de cohésion

Le président
Commission du développement régional

IPOL-COM-REGI D (2024) 33922
CONFIDENTIEL

M. Antonio DECARO
Président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité
alimentaire
SPINELLI

M^{me} Aurore LALUCQ
Présidente de la commission des affaires économiques et monétaires
SPINELLI

M. Borys BUDKA
Président de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
SPINELLI

La commission du développement régional, invitée à l'audition de confirmation de Teresa Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée chargée d'une transition propre, juste et compétitive, qui s'est déroulée le 12 novembre 2024, estime que la vice-présidente exécutive désignée possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine d'une transition juste.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant au moins une majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Dragoș Benea
Président de la commission du développement régional

Copie à: Coordleg

COMMISSION DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
LA PRÉSIDENTE

Aurore Lalucq
Présidente de la commission des affaires économiques et monétaires
ASP 11G302

Antonio Decaro
Président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire
ASP 15G306

Borys Budka
Président de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
ASP 12E130
Bruxelles

CONFIDENTIEL

IPOL-COM-AGRI D (2024) 32743

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le 12 novembre, la commission de l'agriculture et du développement rural (AGRI) a été invitée à participer à l'audition de confirmation de M^{me} Teresa Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée chargée d'une transition propre, juste et compétitive. La réunion a été organisée conjointement par la commission des affaires économiques et monétaires, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie.

Il ressort globalement de l'audition, ainsi que des réponses précédemment apportées aux questions avec demande de réponse écrite, que M^{me} Ribera Rodríguez est en mesure d'assumer les responsabilités liées au travail de la commission AGRI qui lui seraient confiées.

Par conséquent, conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à son annexe VII, les coordinateurs de la commission AGRI, représentant la majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique, ont approuvé l'appréciation que M^{me} Teresa Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée chargée d'une transition propre, juste et compétitive, possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées relevant de la compétence de la commission AGRI.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Veronika Vrecionová

Copie à: M. Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions

Annexe II – Opinions minoritaires

PfE

Le groupe des Patriotes pour l'Europe ne saurait soutenir la candidature de la commissaire désignée Teresa Ribera Rodríguez en tant que vice-présidente exécutive chargée d'une transition propre, juste et compétitive. Lors de son audition, elle n'a pas répondu aux questions posées par de nombreux députés, s'égarant sur des sujets non pertinents. Elle se concentre uniquement sur la mise en œuvre de mesures motivées idéologiquement, qui ont des conséquences dévastatrices dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et de l'agriculture. Elle accordera notamment la priorité à l'application et à la mise en œuvre de l'ensemble de la législation existante de l'Union déjà adoptée dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, en refusant d'envisager tout réexamen.

En outre, en tant que ministre en Espagne, ses politiques en matière d'infrastructures hydrauliques et de nettoyage des lits des rivières n'ont pas permis d'empêcher les inondations catastrophiques qui ont touché Valence à la suite du phénomène «DANA». Pour cette raison, nous demandons également que M^{me} Ribera Rodríguez garantisse qu'elle démissionnera immédiatement du collège des commissaires au cas où elle serait condamnée ou reconnue coupable de faute grave, ce qui porterait atteinte à l'intégrité et à la stabilité du collège, de la Commission européenne ou des institutions européennes dans leur ensemble, ou à la suite de quoi elle ne remplirait plus les conditions requises pour l'exercice de ses fonctions, conformément aux points 12 et 13 du code de conduite des commissaires.

ESN

Lors de son audition du 12 novembre 2024, M^{me} Teresa Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée, a montré qu'elle désirait poursuivre, sans compromis, la politique climatique défavorable aux entreprises menée précédemment par l'Union, acceptant ainsi des pertes massives de prospérité et d'emplois. En outre, elle s'est montrée très vague sur la manière dont elle comptait préserver la compétitivité dans les États membres de l'Union, réduire les prix de l'énergie et empêcher l'effondrement d'industries clés telles que celle de l'automobile. Par conséquent, le groupe ESN ne saurait soutenir la candidature de M^{me} Ribera Rodríguez.

Annexe III: Déclarations

Déclaration du groupe PPE

Le PPE invite M^{me} Ribera Rodríguez à s'engager clairement et sans équivoque à démissionner immédiatement du collège des commissaires si des poursuites judiciaires venaient à être engagées contre elle, en lien avec les événements tragiques causés par le phénomène «DANA», poursuites qui pourraient porter atteinte à la réputation et à l'intégrité du collège ou en conséquence desquelles elle ne serait plus en mesure de remplir les conditions requises pour l'exercice de ses fonctions, conformément aux points 12 et 13 du code de conduite des commissaires.

Déclaration du groupe Verts/ALE

L'attitude du Parti populaire européen lors de l'audition et de la procédure d'évaluation des commissaires de M^{me} Teresa Ribera Rodríguez, vice-présidente exécutive désignée, consistant à tenter d'imposer une interprétation tendancieuse des règles pour obtenir un profit politique à courte vue, constitue une grave atteinte aux principes démocratiques et de transparence ainsi qu'un dangereux précédent auquel le groupe Verts/ALE s'oppose catégoriquement et sans équivoque.

M^{me} Teresa Ribera Rodríguez, en tant que ministre espagnole de la transition écologique, a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de politiques climatiques ambitieuses, y compris dans l'adoption des énergies renouvelables et dans l'engagement de l'Espagne à parvenir à zéro émission nette. Son aptitude à diriger a été marquée par des actions décisives telles que l'abandon progressif du charbon et la fixation d'objectifs solides pour une économie plus écologique. Lors de son audition au Parlement européen pour le poste de vice-présidente exécutive chargée d'une transition propre, juste et compétitive, M^{me} Ribera Rodríguez a présenté une vision claire de l'intégration de la transformation économique avec la durabilité environnementale. Elle a été saluée pour sa compréhension approfondie des enjeux complexes, pour sa capacité à répondre à des questions critiques et pour son engagement en faveur d'une approche équilibrée et équitable de la double transition de l'Union.

Déclaration du groupe The Left

Le groupe The Left dénonce fermement le processus d'évaluation des commissaires désignés et regrette vivement que le Parlement n'ait pas rempli sa mission d'examen et d'évaluation correcte des candidats. Les décisions ont été prises à huis clos entre certains groupes politiques et la réunion d'évaluation était inutile, la décision sur les candidats ayant déjà été communiquée à la presse avant la réunion.

La candidate est qualifiée et possède l'expertise, les connaissances et les compétences requises pour exercer le poste de vice-présidente exécutive et gérer son portefeuille. En outre, elle a répondu de manière adéquate aux questions posées lors de l'audition, bien que certains députés de certains groupes politiques n'aient pas fait preuve d'un comportement parlementaire approprié au cours des auditions et des débats.